

## **Info et conditions EBIKEFIDELITY**

### **Description de la promotion**

Lampiris S.A. offre 12.000 km gratuits par an à ses clients existants qui possèdent un vélo électrique, soit :

- 20 € tvac de réduction\* par an sur votre facture d'électricité

\* La réductions de 20 € sera déduite au prorata de vos factures d'acompte mensuelles à partir de la date d'octroi et jusqu'à la fin du contrat en cours ou pendant une durée maximale de 3 ans.

### **Comment cette promotion est-elle calculée ?**

La promotion est calculée sur base d'une consommation pour un vélo full électrique de 0.64 kWh / 100 km. Le prix de l'électricité est quant à lui basé sur le prix commercial moyen de l'électricité calculé par la CREG pour le mois de mars 2020, soit 0.2609 € / kWh (incluant la composante énergie, la contribution énergie verte, l'abonnement, les frais de distribution et transport et les taxes). Cette réduction est forfaitaire, la consommation réelle du (des) vélo(s) électrique(s) du client n'étant pas prise en considération.

### **Conditions**

- Offre non cumulable avec d'autres réductions, tarifs spécifiques et avantages relatifs à l'électricité proposés par Lampiris.
- Offre réservée à nos clients existants qui demandent de bénéficier de l'action EBIKE entre le 15/07/2020 et le 31/08/2020.
- Offre uniquement valable pour les clients résidentiels.
- Offre valable sur les tarifs 'TOP' et 'tip' uniquement tel que publié sur le site internet <https://www.lampiris.be/fr/gaz-et-electricite/prix>
- Offre conditionnée à la réception d'une preuve attestant que le client possède un vélo électrique. Le client envoie un scan de ce certificat par courriel à [ebike@lampiris.be](mailto:ebike@lampiris.be)
- Lampiris se réserve le droit de vérifier que le client remplit les conditions de l'offre.
- Si Lampiris constate que le client a bénéficié de la promotion sans que toutes les conditions soient remplies, Lampiris se réserve le droit de ne plus lui octroyer le bénéfice de cette promotion et de refacturer les montants pour la période durant laquelle la réduction aurait été indument octroyée.
- Lampiris se réserve le droit de modifier la durée de validité de l'action, de modifier le contenu de l'action, voire d'annuler complètement l'action en cas de force majeure ou pour toute autre circonstance indépendante de sa volonté, qui le justifierait.
- Les conditions générales de vente de Lampiris sont applicables à cette promotion (<https://www.lampiris.be/fr/conditions-generales-de-vente>)